

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 DECEMBRE DEUX MIL DIX SEPT

L'AN DEUX MIL DIX SEPT

Le 15 décembre

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,

Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Geneviève GARNIER, Laurence MEUNIER, Sophie MONTAGNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Renée TORRES, Chantal VARAGNAT et Messieurs, Eric BESSENAY, Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Jean-Luc DUVILLARD, Jacques FORAT, Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Jacques MEILHON, Hugues JEANTET, Mario SCARNA, Michel LAGIER

Pouvoirs : Eric PRADAT donne pouvoir à Renée TORRES, Jean-Claude CORBIN, donne pouvoir à Gérard CROYET, Bernard GUY donne pouvoir à Hugues JEANTET, Emilie SOLIER donne pouvoir à Jean-Marc CHAPPAZ, Patrick BOUVET donne pouvoir à Jacques FORAT, Stéfania FLORY donne pouvoir à Claudine ROCHE, Sylvie JERDON donne pouvoir à Pierre GRATALOUP

SECRETARE DE SEANCE : M.Hugues JEANTET

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 22

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 7

CONVOCATION EN DATE : 8 décembre 2017

DATE D'AFFICHAGE : 28 décembre 2017

OBJET : Participation au capital de la Centrale Villageoise des Vallons du Lyonnais (CEVIVAL) -----N°2017/104

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la SAS CENTRALES VILLAGEOISE DES VALLONS DU LYONNAIS

Considérant la volonté de la commune de soutenir la démarche de cette société locale en faveur des énergies renouvelables, et d'afficher notre engagement pour la Transition énergétique, faire la promotion des énergies renouvelables

OUI l'exposé de Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

29 VOIX	POUR
VOIX	CONTRE
VOIX	ABSTENTION

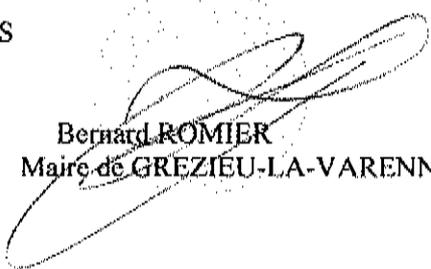
APPROUVE la Participation de la commune au capital de la Centrale Villageoise des Vallons du Lyonnais (CEVIVAL) pour un montant de 5000 Euros,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires,**Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2018

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME


 Bernard ROMIER
 Maire de GREZIEU-LA-VARENNE